



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

**MALI**

**RAPPORT SUR LE SUIVI DES FLUX DE POPULATION  
ANALYSE DES DONNÉES D'ENREGISTREMENT ET  
D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES**



**ENTRE AVRIL ET JUIN 2023**



**OIM**  
ONU MIGRATION

## SOMMAIRE

Liste des cartes.....	3
Liste des tableaux.....	3
Liste des graphiques.....	3
RÉSUMÉ.....	5
INTRODUCTION.....	7
CONTEXTE.....	7
MÉTHODOLOGIE.....	8
LIMITES.....	9
<i>CARACTERISTIQUES ET TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS.....</i>	11
A. CARACTERISTIQUES DES FLUX.....	12
B. TENDANCE DES FLUX.....	14
I. PROFIL DES MIGRANTS.....	17
A. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES.....	17
B. CARACTÉRISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES.....	21
II. PARCOURS MIGRATOIRES.....	22
A. MOTIFS DE MIGRATION.....	22
B. PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE.....	24
C. DESTINATION DES MIGRANTS.....	25
D. MODALITES DU VOYAGE.....	26
III. VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION.....	27
<i>CONCLUSION.....</i>	29

# LISTES DES FIGURES

## Liste des cartes

Carte 1 : Principales routes migratoires traversant le Mali .....	7
Carte 2 : Localisation des points de suivi des flux au Mali .....	9
Carte 3 : Proportion des flux transfrontaliers .....	14
Carte 4 : Principales nationalités des personnes enquêtées.....	18
Carte 5 : Pays de résidence des migrants enquêtés .....	24
Carte 6 : Destination des personnes enquêtés .....	26

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Flux transfrontaliers observés au premier trimestre 2023 .....	12
Tableau 2 : Enquêtes FMS menées auprès de voyageurs par région et sexe des répondants .....	17

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Flux trimestriels par point FMP .....	15
Graphique 2: Répartition des principales nationalités selon la direction des flux.....	19
Graphique 3: Répartition des migrants enquêtés par sexe .....	19
Graphique 4: Statut matrimonial des migrants .....	20
Graphique 5: Tranche d'âge des migrants enquêtés selon le sexe .....	21
Graphique 6: Niveau d'éducation des migrants enquêtés par sexe.....	21
Graphique 7: Migrants enquêtés ventilés par sexe selon le statut professionnel .....	22
Graphique 8 : Motif de migration (choix multiples) .....	23
Graphique 9 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe.....	26
Graphique 10 : Possession de documents de voyage .....	27
Graphique 11 : Principales raisons de non-possession de documents d'identité.....	27

## LISTES DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>DTM</b>	Displacement Tracking Matrix (en français Matrice de Suivi des déplacements)
<b>FMP</b>	Flow Monitoring Point (en français point de suivi des flux)
<b>FMR</b>	Flow Monitoring Registry
<b>FMS</b>	Flow Monitoring Survey
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les migrations
<b>PONAM</b>	Politique Nationale de Migration
<b>UNDESA</b>	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

## RÉSUMÉ



**116 500** FLUX D'INDIVIDUS ONT ÉTÉ OBSERVÉS AU COURS DU **DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023** (BAISSE DE 6% PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE).



**2 551** MIGRANTS ONT ÉTÉ INTERROGÉS DURANT LE **DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'ANNEE 2023**.



LES HOMMES ONT REPRÉSENTÉ LA PROPORTION LA PLUS IMPORTANTE DANS LES ENQUÊTES (**94%**).



**70% DES MIGRANTS** ENQUÊTÉS SONT AGÉS **ENTRE 20 ET 30 ANS**.



LES MIGRANTS ENREGISTRÉS DANS LES FLUX SONT PRINCIPALEMENT DE NATIONALITÉS **BURKINABÉ (72%)**, **MALIENNE (12%)**, **GAMBIENNE (4%)**, **GUNINÉENE (4%)** ET **NIGÉRIENNE (2%)**.



**72% DES INDIVIDUS INTERROGÉS** ONT AU MOINS ATTEINT UN NIVEAU D'ÉDUCATION PRIMAIRE.



LA GRANDE MAJORITÉ DES MIGRANTS (**78%**) SE DÉPLACE PRINCIPALEMENT POUR DES RAISONS ÉCONOMIQUES.



**64% DES MIGRANTS ÉCONOMIQUES** ENQUÊTÉS ONT DÉCLARÉ ÊTRE SANS EMPLOI ET À LA RECHERCHE D'EMPLOI.



**31% DES INDIVIDUS ENQUÊTÉS** AVAIENT REMARQUÉ DES CHANGEMENTS IMPORTANTS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT DANS LEURS PAYS D'ORIGINE.



**2%** ONT AFFIRMÉ TRAVAILLER OU EFFECTUER DES ACTIVITÉS SANS RECEVOIR LE PAIEMENT ATTENDU.

**2%** ONT AFFIRMÉ AVOIR ÉTÉ CONTRAINTS DE TRAVAILLER CONTRE LEUR GRÉ DURANT LEUR VOYAGE.

## **AVIS AUX LECTEURS**

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport trimestriel".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

## **SOUTIEN FINANCIER**

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, dans le cadre du projet COMPASS et AVUMED II.



© Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
Octobre 2023

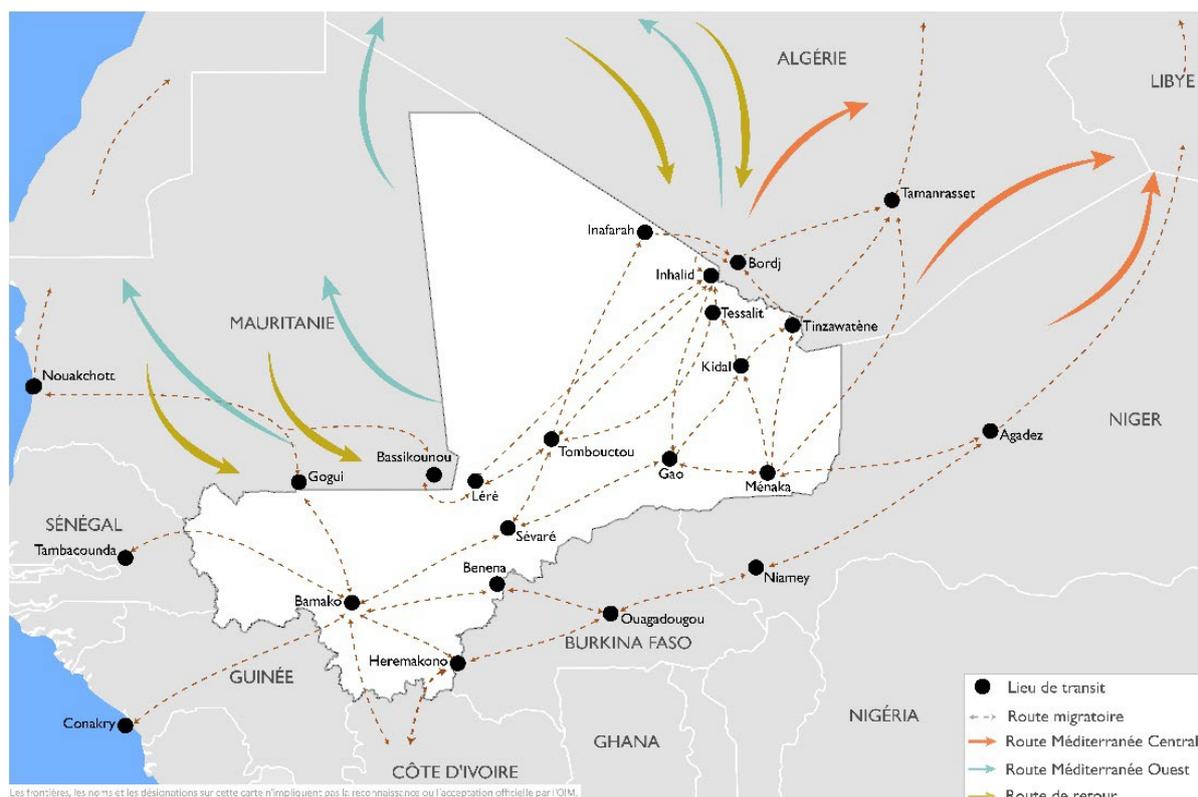


Organisation Internationale pour les Migrations  
Représentation du Mali  
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali  
Tel. : +223 20 22 76 97  
E-mail : [dtmmali@iom.int](mailto:dtmmali@iom.int)  
Site Internet : <https://www.dtm.iom.int/Mali>

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Le Mali est un important carrefour migratoire en Afrique de l'Ouest, à la fois pays d'origine, de transit et de destination pour des migrants de toute la région et au-delà. La position géographique du Mali, situé entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et ses frontières perméables partagées avec sept pays, combinées à son histoire, placent le pays au centre de multiples dynamiques de flux migratoires et en font un point de transit stratégique<sup>1</sup>. En 2020, l'UNDESA enregistrait plus de 485 000 migrants vivant au Mali, dont 85 pour cent étaient des ressortissants de la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Carte 1 : Principales routes migratoires traversant le Mali

En réponse aux défis liés à la croissance des flux migratoires, le gouvernement du Mali a adopté, en septembre 2014, la Politique Nationale de la Migration (PONAM) qui vise à améliorer la gestion migratoire tout en mettant en relation la migration et le développement. Malgré ces efforts, force est de constater que peu d'informations sont disponibles sur les tendances migratoires dans le pays. Ainsi, pour apporter une réponse à l'absence de données sur les flux migratoires, des points de suivi des flux de population (FMP, *Flow Monitoring Points*) ont été progressivement mis en place par l'OIM Mali à travers la Matrice de suivi des déplacements (en anglais *Displacement Tracking Matrix*, DTM) depuis juillet 2016. Les informations collectées aux FMP permettent de quantifier les flux migratoires, de

<sup>1</sup> Le Mali a établi des accords bilatéraux d'établissement et de circulation avec des pays d'Afrique centrale et du Maghreb, rendant encore plus attractif un passage par le Mali, car ces accords facilitent la poursuite de la migration vers le Nord (Daniel, 2009).

dresser le profil des migrants, de dégager les tendances et les routes migratoires, dans le but de mieux orienter les politiques migratoires et de répondre aux besoins des migrants.

Le présent rapport trimestriel, fournit une analyse des résultats de l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry*), des enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey*) effectuées auprès des personnes en déplacement transitant par les points de suivi de flux (voir la section *Méthodologie* ci-dessous). Il met en exergue les tendances des flux migratoires aux points de suivi des flux, les profils socio-démographiques et caractéristiques socioéconomiques des migrants, leurs parcours migratoires, les raisons et conditions de voyage, ainsi que des informations sur de possible cas d'exploitation et d'abus tout au long de leur voyage.

Ces informations ont pour but de fournir une meilleure compréhension des caractéristiques et tendances des flux migratoires au Mali, des profils et expériences des migrants transitant par les points de transit clés. Elles ont également pour objectif d'offrir une base factuelle pour une éventuelle mise en place de politique et programme migratoires.

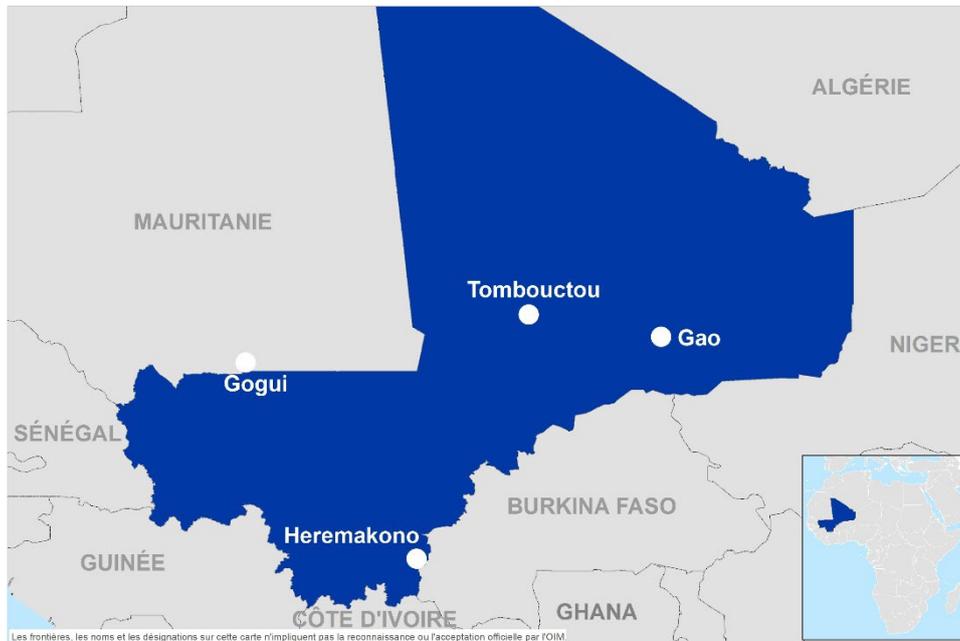
Le rapport est structuré en deux chapitres : le premier présentera les résultats du FMR sur les tendances migratoires observées et le second se focalisera sur les profils des migrants interrogés lors des enquêtes FMS effectuées aux FMP au cours du deuxième trimestre de l'année 2023.

## MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM) est une composante de la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM) ayant pour but de recueillir des données quantitatives sur les flux migratoires. Au préalable, les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP) sont ensuite installés à des points de transit clés par lesquels passent les migrants. Au Mali, les FMP sont situés à Gogui (région de Kayes), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou (région de Tombouctou), Place Kidal (région de Gao) et Wabaria (région de Gao)<sup>2</sup>. Ces FMP ont été choisis afin de faire un meilleur suivi des migrations à destination ou en provenance des pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France) via les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, mais également, des migrations saisonnières, notamment d'orpaillage au Mali, en Guinée et au Sénégal.

---

<sup>2</sup> Les données recueillies au FMP de Wabaria ne sont pas comptabilisées parmi les chiffres d'enregistrement des flux pour éviter tout double comptage.



Carte 2 : Localisation des points de suivi des flux au Mali

Les activités de collecte se composent de l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) et des enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS). Des données, principalement quantitatives, sont recueillies quotidiennement par les agents enquêteurs auprès des voyageurs transitant par les FMP.

Dans le cadre du FMR, des informations de base sont recueillies sur les voyageurs transitant par les FMP, y compris leur nombre, nationalité, profil démographique, provenance et destination. Les migrants sont reconnus par observation directe ou auprès d'informateurs clés, tels que les convoyeurs, les chauffeurs, les facilitateurs de voyages, les autorités de contrôle routier (police, gendarmerie, douane) qui sont considérés comme des informateurs clés, et se servent de leurs expériences afin de pouvoir détecter les candidats à la migration parmi les autres voyageurs. Pour faciliter la lecture des chiffres FMR, dans le rapport, les chiffres totaux des flux ont été arrondis au centième près.

Les enquêtes FMS, quant à elles, sont des enquêtes approfondies et détaillées, recueillant des données sur les profils, les parcours, conditions de voyage, expériences des migrants enquêtés, et sur de possible cas de traite et d'exploitation des migrants. Pour ce faire, un échantillon journalier de migrants est enquêté au niveau de chaque FMP. L'échantillon journalier n'est pas tiré de façon aléatoire, cependant, le choix des individus se fait par les enquêteurs en fonction de la disponibilité du migrant. Le répondant doit être âgé de 18 ans révolus au moins, et ne doit avoir participé à une enquête FMS durant les six mois précédents. La participation est volontaire et le répondant peut décider à tout moment de l'enquête d'y mettre fin.

Ce rapport met en exergue l'analyse des données issues des activités FMR et enquêtes FMS conduites entre avril et juin 2023.

## LIMITES

Les données utilisées pour la production de ce rapport sont issues d'un échantillon choisi d'un ensemble de migrants observés par le dispositif mis en place pour enregistrer la totalité des migrants. Malgré des efforts mis en œuvre, les flux ne peuvent être saisis de manière complète par ce dispositif

d'enregistrement. Par conséquent, les migrants faisant partie de ces flux non enregistrés n'auront aucune chance de figurer dans l'échantillon.

Bien que le choix du répondant soit aléatoirement entrepris par l'enquêteur, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode probabiliste. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

Les conditions dans lesquelles les entretiens sont conduites, entraînent des répercussions sur leur bon déroulement. En l'occurrence, les migrants étant en cours de voyage ont très peu de disponibilité pour répondre à toutes les questions. En outre, ils se méfient des enquêteurs qui sont des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ces circonstances rendent très difficiles la mise en œuvre des entretiens et de la collecte d'informations sur le terrain. Cette dernière assertion est l'une des explications<sup>3</sup> que donnent les enquêteurs comme l'un des facteurs poussant les femmes à être réticentes à répondre aux enquêtes individuelles.

Les migrants ajustent leurs itinéraires en fonction des opportunités et des obstacles qu'ils rencontrent durant leur voyage, de sorte que leurs lieux de destination et de transit envisagés sont susceptibles de changer en cours de route. Cela rend l'évaluation systématique de leur mobilité à travers l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus complexe. Les variations des données dépendent des mouvements migratoires, de la méthodologie de suivi des flux et du nombre de personnes déployées dans chaque FMP et de leur capacité à capturer tous les mouvements. Autrement dit, s'il y a un problème méthodologique ou une faiblesse au niveau du nombre d'agents de collecte ou leur capacité à cerner l'ensemble des flux, cela entraînera des répercussions négatives sur les données collectées. En guise d'exemple, certains points arrivent à atteindre ou à se rapprocher de leur quota tandis que d'autres n'arrivent presque pas à faire les enquêtes individuelles puisque le contexte dans lequel ils évoluent ne s'y prête pas.

---

<sup>3</sup> Les femmes migrantes observées au niveau des FMP du Mali voyagent parfois en groupe, accompagnées par leur mentor qui, lorsque la parole leur est adressée, les autorise ou interdit de parler. Lorsqu'il accepte qu'elles parlent, il peut à tout moment interférer en leur faisant un signe ou en demandant de ne pas répondre à des questions. En plus, les femmes migrantes se considèrent parfois comme vulnérables et refusent de répondre aux questions des enquêteurs. C'est souvent le conseil qu'elles reçoivent de leur guide avant leur départ.

***RÉSULTATS DE  
L'ENREGISTREMENT  
DES FLUX***

## CARACTÉRISTIQUES ET TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS

Cette première partie traite les données de l'enregistrement des flux aux différents points de suivi des flux (FMP). Elle dégage les caractéristiques, les tendances générales des mouvements migratoires ainsi que les principales routes empruntées par les migrants au cours du deuxième trimestre de l'année 2023.

Durant ce second trimestre de l'année 2023, environ 116 500 mouvements migratoires ont été observés au niveau des quatre<sup>4</sup> points de suivi des flux transfrontaliers, soit une baisse de 6 pour cent par rapport au trimestre précédent. Cette variation a été enregistrée sur les flux entrants et sortants.

Tableau 1 : Flux transfrontaliers observés au premier trimestre 2023

FMP/MOIS	Avril	Mai	Juin	Total trimestre
Heremakono	28 300	31 400	26 300	86 000
Tombouctou	4 800	4 400	4 200	13 400
Gogui	2 700	3 700	5 900	11 400
Place Kidal	1 900	2 000	1 800	5 700
<b>Total général</b>	<b>37 700</b>	<b>41 600</b>	<b>37 300</b>	<b>116 500</b>

Au point de transit de Wabaria (Gao), près de 7 000 flux de migrants ont été enregistrés au cours de ce deuxième trimestre de l'année 2023.

### A. CARACTERISTIQUES DES FLUX

Le Mali, par sa position géographique, est à la fois un pays de départ, de transit et de destination des migrants ouest africains et ceux d'Afrique centrale. Ils empruntent plusieurs routes pour traverser le Mali, qui sont fonction de leur pays de provenance, de destination envisagée et de types de migration.

Les flux enregistrés au niveau des différents points sont caractérisés par la migration saisonnière et la migration de longue durée. La plupart des migrants se déplacent notamment pour la recherche d'emploi ou de moyens de subsistance ou retournent de façon volontaire ou forcée.

Le FMP de Heremakono constitue le principal point de passage des flux migratoires au Mali (74% du total des individus) enregistrés au cours de ce trimestre. Ce point de passage se situe entre le Mali et le Burkina Faso. Il enregistre les flux en provenance et à destination du Burkina Faso, du Niger, du Bénin, du Togo et du Ghana. La majorité de ces mouvements est de type saisonnier vers ou depuis les sites d'orpaillages au Mali. Ils sont composés de Burkinabé, de Nigériens et de Ghanéens. La majorité des mineurs (66%) ont été enregistrés au niveau du point de suivi de Heremakono au cours du deuxième trimestre.

<sup>4</sup> Ces quatre FMP représentent les points d'entrée et de sortie des migrants. Le FMP de Wabaria est un lieu de transit des migrants ; pour éviter un double comptage, les migrants observés au niveau de ce point ne sont pas comptabilisés.

En plus de ces mouvements saisonniers, les retours volontaires ou forcés de l'Algérie, de la Libye et des pays d'Afrique centrale ont aussi été enregistrés. Ils sont composés des migrants de nationalité malienne, guinéenne, ivoirienne et sénégalaise. La Guinée Equatoriale et le Gabon demeurent des pays sollicités par certains migrants des pays d'Afrique de l'Ouest dont la plupart se sont finalement installés.

La route migratoire Mali-Algérie traversant les villes de Tombouctou, de Gao a occupé la deuxième place au cours de ce deuxième trimestre de 2023 avec un total de flux estimé à près de 16 200 migrants. La grande partie de ce flux (73%) a transité par le point de suivi de Tombouctou dont 89 pour cent se dirigeaient vers l'Algérie, notamment vers les villes de Bordj-Bou-Argeridj et de Bechar pour la recherche d'emploi ou d'opportunité économique dans le dit pays. Ils sont composés de plusieurs nationalités (11 au total pour ce trimestre) dont les principales sont les ressortissants de la Gambie, de la Guinée Conakry, du Mali, de la Sierra Léone, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le reste des flux du FMP de Tombouctou (11%) représente les retours volontaires ou forcés des mêmes nationalités avec les ressortissants du Mali en tête.

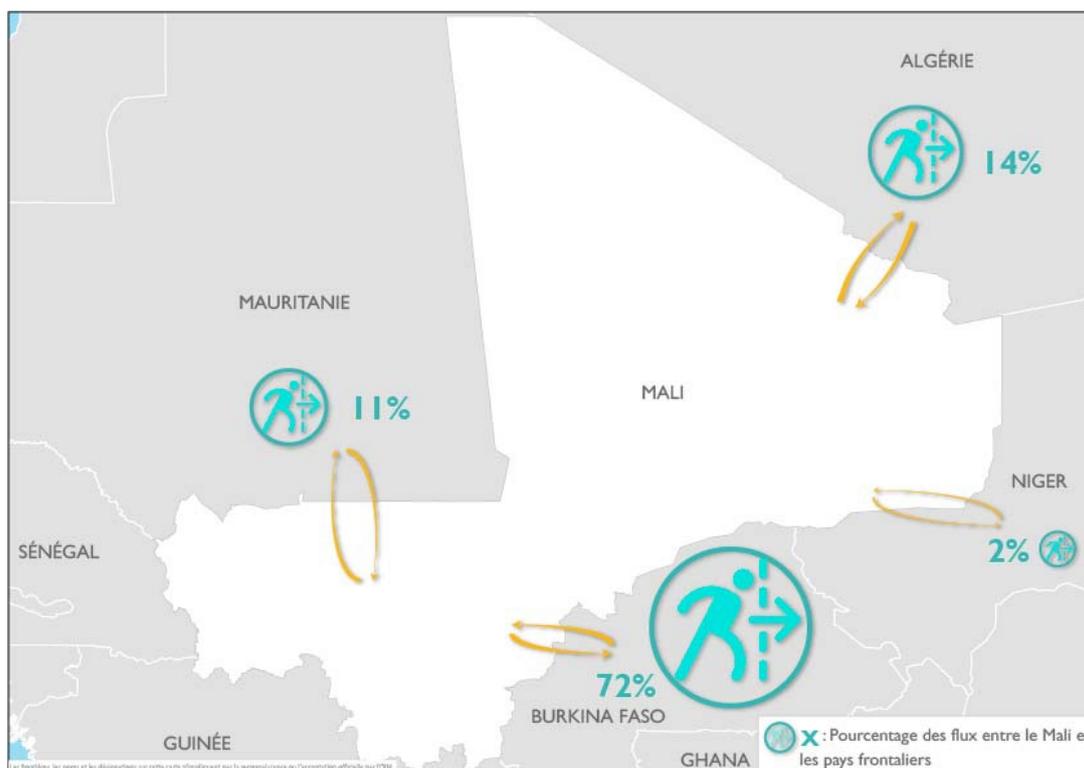
Quant au FMP de Gao (Place Kidal), il permet de capturer la proportion restante de flux (27%) entre le Mali et l'Algérie, dont la majorité (72%) se dirigent vers les villes de Bordj-Bou-Argeridj et d'Adrar. La proportion restante, considérée comme des retours volontaires ou forcés, provenaient des villes de Bordj-Bou-Argeridj, de Tamanrasset et d'Alger.

L'axe Mali-Mauritanie se place en troisième position dans la grandeur des flux enregistrés par axe de migration avec 12 800 flux de migrants au cours du trimestre (soit 11% du flux total du trimestre). Les FMP de Gogui (région de Nioro du Sahel) et de Tombouctou ont été les points clés de cet échange de flux de migrants entre les deux pays.

Quatre-vingt-huit pour cent des flux de migrants observés sur l'axe Mali-Mauritanie ont été enregistrés au niveau du point de suivi de Gogui. Parmi cette proportion, un peu plus de la moitié (53%) provenaient de la ville de Nouakchott en Mauritanie pour se rendre à Bamako au Mali. Ils sont composés en majorité de retours volontaires ou forcés de la Mauritanie. Ils sont principalement de nationalités malienne, ivoirienne, nigériane et nigérienne. Malgré le poids important des retours dans les flux au cours de ce trimestre, une proportion importante (47%) se dirigeaient vers les villes de Nouakchott, de Zourat et de Nema en Mauritanie. Ils sont à la recherche d'emploi ou de moyens de subsistance.

La proportion restante de flux sur cet axe (12%) a transité par le point de suivi de Tombouctou. La majorité (88%) était des retours volontaires des nationalités malienne, nigérienne et soudanaise pour des raisons familiales et liées souvent à la fête de Tabaski.

Enfin, l'axe Niger-Mali a enregistré 2 pour cent des flux au cours du deuxième trimestre de 2023. Ces migrants ont été enregistrés par ordre d'importance dans les FMP de Gao (Place Kidal 50%), de Heremakono (49%) et de Tombouctou (1%). Les flux du FMP de Gao ont tous quitté les villes de Niamey et de Nguigmi pour se rendre à Gao. Ils sont principalement de nationalités malienne, guinéenne, sénégalaise, ivoirienne, gambienne et sierra léonaise. Quant à ceux passant par Heremakono pour le Niger, ils sont composés de migrants de départ et de retour pour la migration saisonnière dans les sites d'orpillages et le commerce. Les Nigériens sont en grande majorité les migrants composants ce flux.



Carte 3 : Proportion des flux transfrontaliers

En résumé, la majorité des flux entre le Mali et le Burkina Faso, est composée de migrants saisonniers vers les sites d'orpaillages ou retournant des mines d'or. Les mouvements des individus sortant du Mali vers l'Algérie reflètent les mouvements migratoires le long de la route de la Méditerranée centrale en direction des pays d'Afrique du Nord et, pour certains migrants, vers l'Europe. Enfin, la Mauritanie est un pays de destination privilégié pour les ressortissants maliens du fait de la présence malienne considérable dans ce pays, par laquelle les migrants s'informent sur les opportunités économiques. Elle est également un lieu de transit de diverses nationalités voyageant le long de la route de la Méditerranée occidentale. Les flux entrants au Mali en provenance de l'Algérie et de la Mauritanie sont composés principalement de retours volontaires ou forcés de migrants vers leurs pays d'origine.

## B. TENDANCE DES FLUX

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2023, les flux migratoires ont connu une légère baisse de 6 pour cent par rapport au premier trimestre. Cette baisse a été engendrée par la diminution du nombre de migrants transitant par le point de suivi de Heremakono.

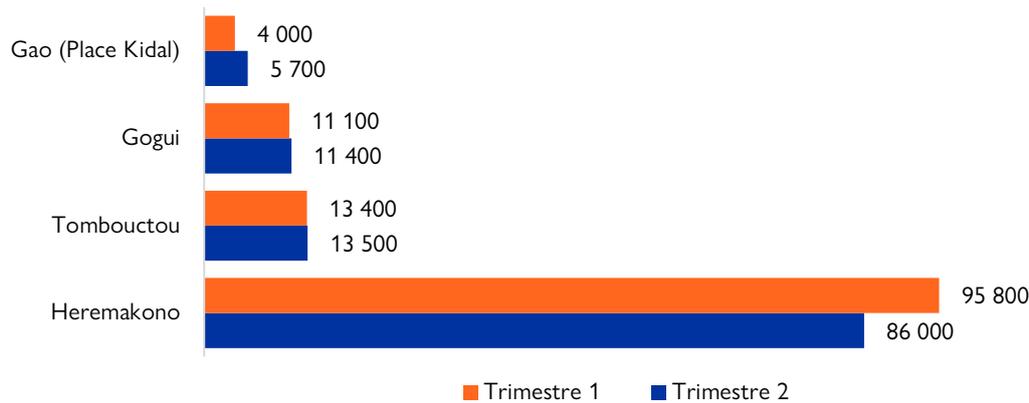
L'analyse des tendances par lieu de transit montre une baisse au FMP de Heremakono et des hausses au niveau des FMP de Gao (Place Kidal) et de Gogui.

Au point de Heremakono, la baisse de flux résulte particulièrement de la diminution des flux entrants (moins de 8 700 migrants par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre) et sortants (moins de 1000 migrants).

Le FMP de Gogui, point de suivi enregistrant les mouvements vers ou depuis la Mauritanie, a été témoin d'une légère hausse au cours de ce trimestre par rapport au trimestre précédent (2%). Cette hausse est notamment enregistrée sur les flux entrants (41%). Elle est principalement causée par l'augmentation du nombre de migrants de retour volontaire (pour la fête de Tabaski) ou de retour forcé de la Mauritanie. Ils sont principalement des Maliens, Ivoiriens qui empruntent cette route

migratoire. Il est à noter que malgré la hausse générale, les départs vers la Mauritanie ont diminué au cours de ce trimestre par rapport au précédent.

Graphique 1 : Flux trimestriels par point FMP



Par ailleurs, au nord du pays, les différents points stratégiques sont situés dans les régions de Gao et de Tombouctou afin de capturer les flux de migrants en direction des pays du Maghreb, mais aussi ceux en direction des sites d'orpillages provenant du Niger.

Le flux de migrants a grimpé au cours de ce trimestre dans le FMP de Gao-Place Kidal (hausse 43%). Cette hausse est particulièrement liée à l'augmentation des mouvements de provenance du Niger (900 migrants de plus par rapport au trimestre précédent) et de l'Algérie (900 migrants de plus par rapport au trimestre précédent). Les principales nationalités dans les flux en provenance du Niger sont les Maliens, les Guinéens, les Sénégalais et les Ivoiriens, dont les nombres ont connu une augmentation par rapport au trimestre précédent. Ceux en provenance de l'Algérie sont principalement des Nigériens, des Maliens, des Nigériens et Burkinabé.

**RÉSULTATS DES ENQUÊTES  
DÉTAILLÉES EFFECTUÉES  
AUPRÈS DES MIGRANTS EN  
TRANSIT**

FMP situés dans les régions de Kayes (34%), Sikasso (30%), Gao (21%) et Tombouctou (14%). Les conditions sécuritaires ainsi que les durées de transit très courtes sont des facteurs qui ne facilitent pas parfois le déroulement correct des enquêtes individuelles auprès des migrants ciblés.

Tableau 2 : Enquêtes FMS menées auprès de voyageurs par région et sexe des répondants

REGION	FEMME	HOMME	TOTAL
KAYES	221	648	869
SIKASSO	55	718	773
GAO	76	467	543
TOMBOUCTOU	46	320	366
<b>TOTAL</b>	<b>398</b>	<b>2 153</b>	<b>2 551</b>

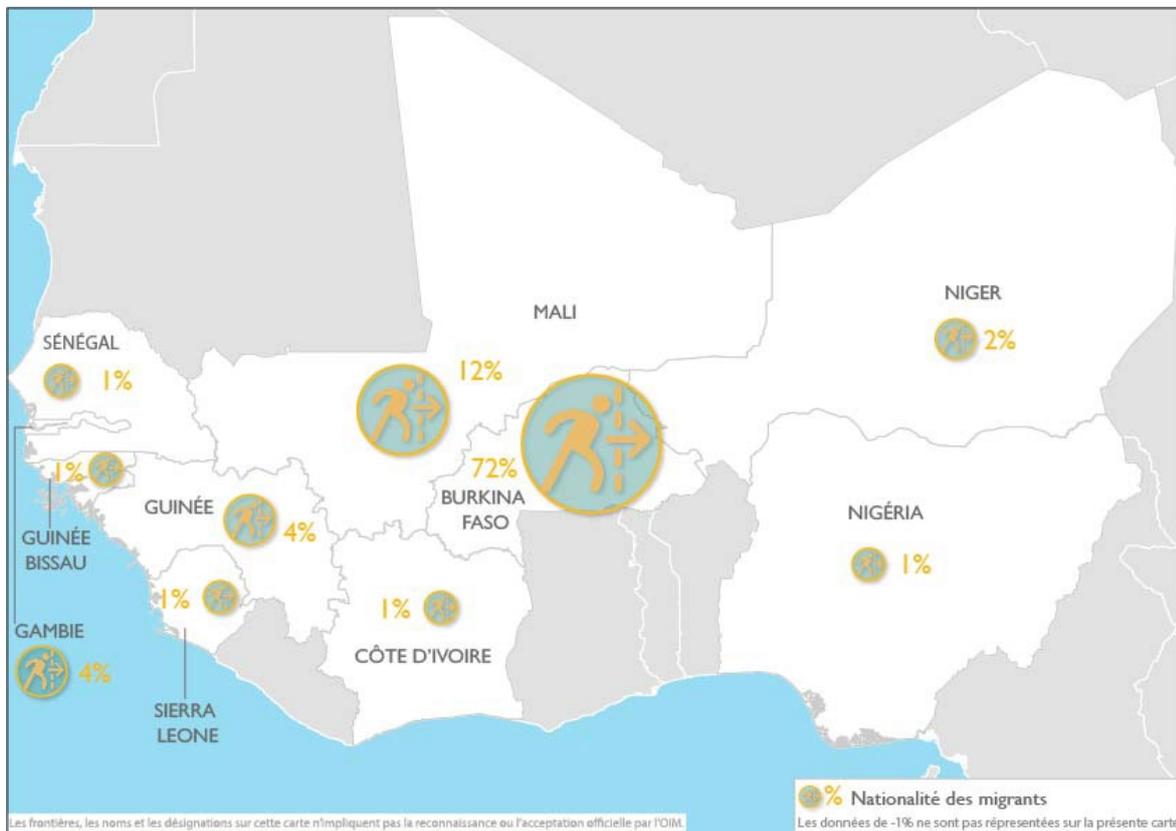
## I. PROFIL DES MIGRANTS

Cette section met en exergue les profils socio-démographiques et économiques des migrants enquêtés au cours du deuxième trimestre de l'année 2023.

### A. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

#### 1. NATIONALITE

La quasi-totalité (99%) des migrants enregistrés au cours du trimestre étaient des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest et membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela démontre les liens étroits de la forte mobilité entre le Mali et les autres pays de la région et reflète également l'importance du Mali dans les mouvements migratoires régionaux. Aussi, les migrants ressortissants des pays frontaliers du Mali représentaient 80 pour cent dans les flux enregistrés au cours du trimestre. Il s'agit du Burkina Faso (72%), de la Guinée Conakry (4%), de la Gambie (4%), du Niger (2%), de la Côte d'Ivoire (1%) et du Sénégal (1%). Cependant, 12 pour cent de flux de Maliens ont été enregistrés au cours du trimestre.



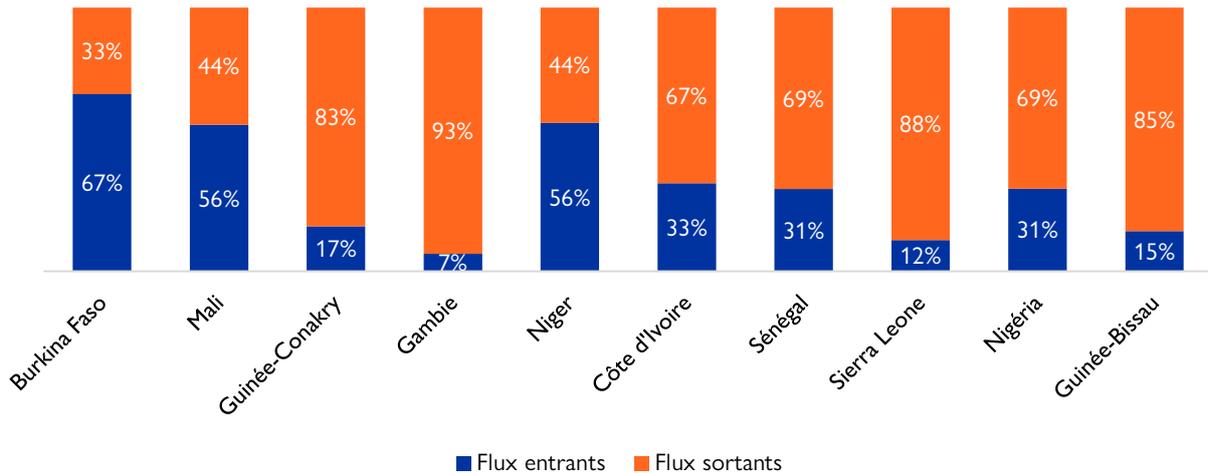
Carte 4 : Principales nationalités des personnes enregistrées

Les points de passage des migrants sont souvent fonction de leur nationalité et du type de migration. Au Mali, deux principaux types de migrations sont observés, à savoir les migrations saisonnières et les migrations de longue durée. Les migrants de nationalité burkinabé, majoritairement saisonniers, ont été principalement observés au FMP de Heremakono (99%). La quasi-totalité de ces ressortissants se dirigeait ou retournait du Mali. Une faible proportion a été enregistrée en direction de la Mauritanie et retournant de l'Algérie ou de la Mauritanie.

Les migrants de nationalité guinéenne sont en majorité observés sur les routes du nord, principalement dans les FMP de Tombouctou (75%) et de Gao (18%), se dirigeant ou retournant de l'Algérie. Les Gambiens quittaient principalement le Mali pour l'Algérie, le Togo et le Burkina Faso.

Les Maliens, avec une circulation moins contraignante à l'intérieur du pays, ont été observés dans tous les FMP au cours du trimestre, parmi lesquels, la majeure partie a transité par Gogui dans la région de Kayes (68%). Le reste a été enregistré à Tombouctou (18%), Gao (11%) et Heremakono dans la région de Sikasso (3%).

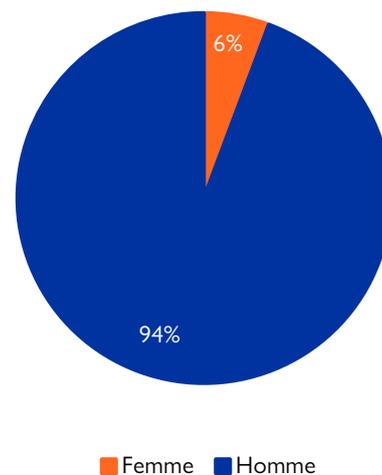
Graphique 2: Répartition des principales nationalités selon la direction des flux



## 2. SEXE

La population migrante enregistrée aux différents FMP au Mali est majoritairement masculine. Les hommes dominent par leur présence à 94 pour cent. Cette grande différence entre les deux sexes est imputable aux normes sociales qui confèrent plus de responsabilités aux hommes en matière de prise en charge des dépenses familiales. A cela s'ajoutent les contraintes des parcours migratoires qui requièrent l'esprit aventurier qui n'est que rarement celui des femmes dans les sociétés africaines où l'homme reste par excellence l'illustration de l'aventure migratoire. Ceci s'explique aussi par les contraintes culturelles liées au départ des femmes, car leurs aspirations migratoires nécessitent l'autorisation des époux et des chefs de familles.

Graphique 3: Répartition des migrants enquêtés par sexe



Cependant, le nombre de migrantes enregistrées dans les flux continue d'augmenter, une hausse de 8 pour cent a été observée pendant cette période par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation de la présence de femmes est notée dans les FMP de Place Kidal (31%), de Heremakono (13%) et de Gogui (9%).

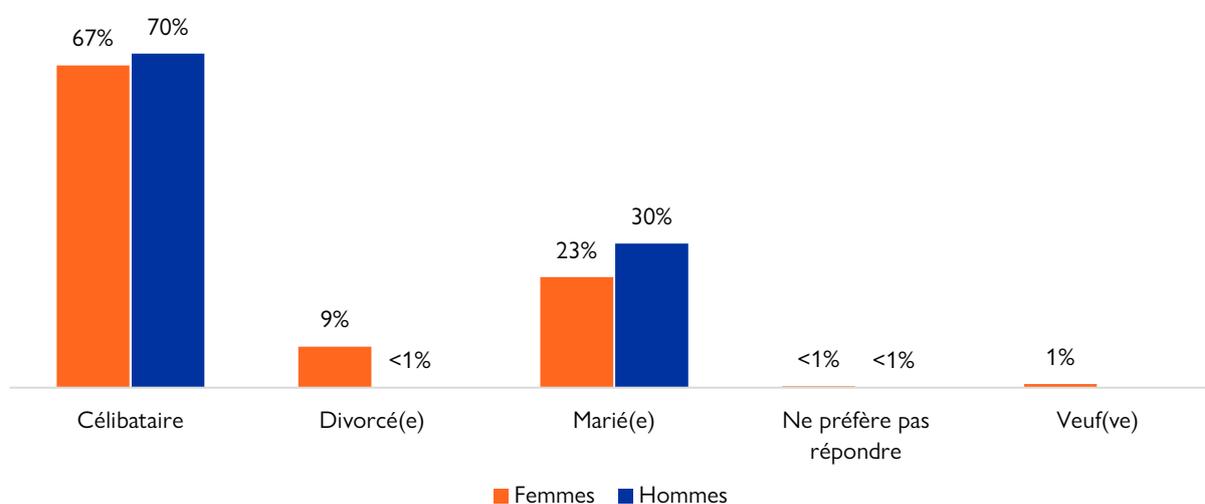
Contrairement aux hommes migrants qui ont été majoritairement enregistrés dans le FMP de Heremakono (77%), un peu moins de la moitié (45%) des migrantes transitent par Gogui. Le reste a été enregistré, par ordre d'importance, observé dans les FMP de Tombouctou (24%), Heremakono (24%) et Gao (7%).

### 3. Statut Matrimonial

Sous l'angle de la situation matrimoniale, les migrants enquêtés au cours de ce trimestre étaient principalement célibataires (69%), mariés (29%), divorcés (1%) et veuf(ve). En dépit d'une faible différence concernant le statut de divorcé qui est plus représentatif chez les femmes (9%) que chez les hommes (moins de 1%), la répartition de la situation matrimoniale donne le même résultat quel que soit le sexe des migrants, à savoir une prédominance de célibataires, suivie de mariés. Les migrants veufs étaient totalement des femmes.

Les migrants divorcés ont été enquêtés dans les FMP de Gogui, Tombouctou et Heremakono. Quant aux migrantes veuves, elles ont été enquêtées dans les FMP de Tombouctou et de Gogui au cours de ce trimestre. Ce dernier statut concerne principalement les ressortissants du Mali, de la Guinée Conakry et de la Côte d'Ivoire.

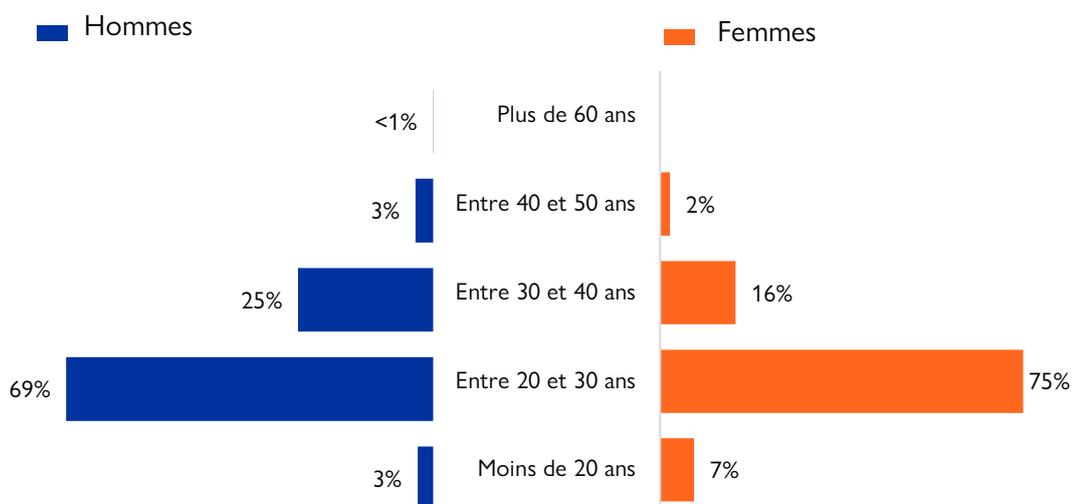
Graphique 4: Statut matrimonial des migrants



### 4. TRANCHE D'ÂGE

Les flux migratoires observés aux points FMP du Mali concernent des migrants relativement jeunes. La majorité des migrants enquêtés au cours de ce trimestre, soit 93 pour cent, se situe dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans. Cette tranche d'âge reste la plus importante aussi bien chez les hommes (94%) que chez les femmes (90%). La proportion des migrants de moins de 20 ans ne représente que 4 pour cent du total.

Graphique 5: Tranche d'âge des migrants enquêtés selon le sexe



Les migrants de tranche d'âge 20 à 30 ans étaient majoritairement représentés au niveau de tous les FMP.

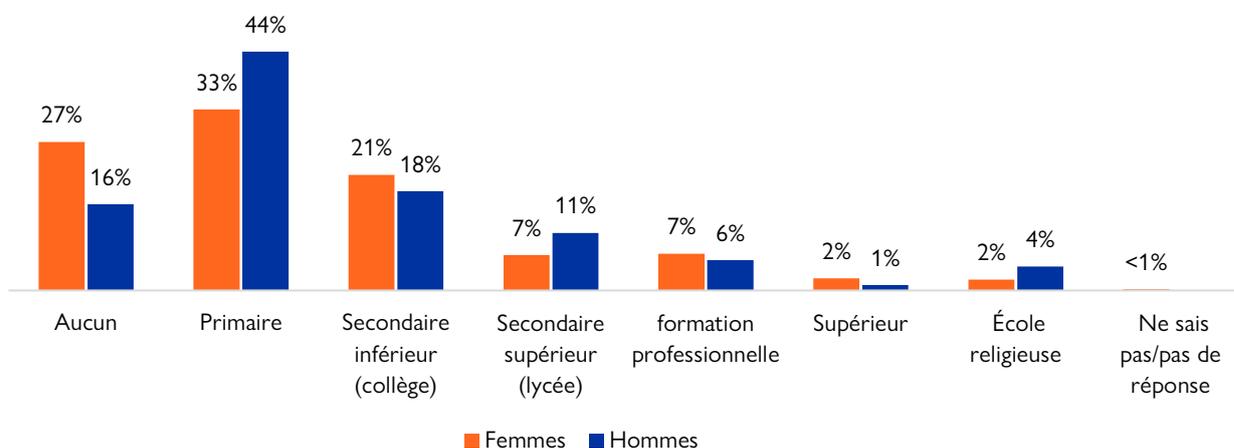
Au regard de leur nationalité, les proportions de migrants de moins de 20 ans sont considérables chez les Sierra Léonais, les Burkinabé, les Gambiens, les Guinéens, les Nigériens et les Maliens.

## B. CARACTÉRISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES

### 1. NIVEAU D'ÉDUCATION

En termes de scolarisation des migrants enquêtés, la plupart avaient reçu une éducation classique formelle dont les niveaux sont le primaire (42%), les secondaires inférieur et supérieur (29%), la formation professionnelle (6%) et le niveau universitaire (1%). Quant à d'autres, ils avaient étudié dans des écoles religieuses (4%). Par ailleurs, malgré cette forte scolarisation des migrants enquêtés au cours de cette période, une proportion non-négligeable n'avait pas été scolarisée au cours de ce trimestre (18%). Cette proportion de migrants varie en fonction du sexe ; elle représente 27 pour cent chez les femmes et 16 pour cent chez les hommes.

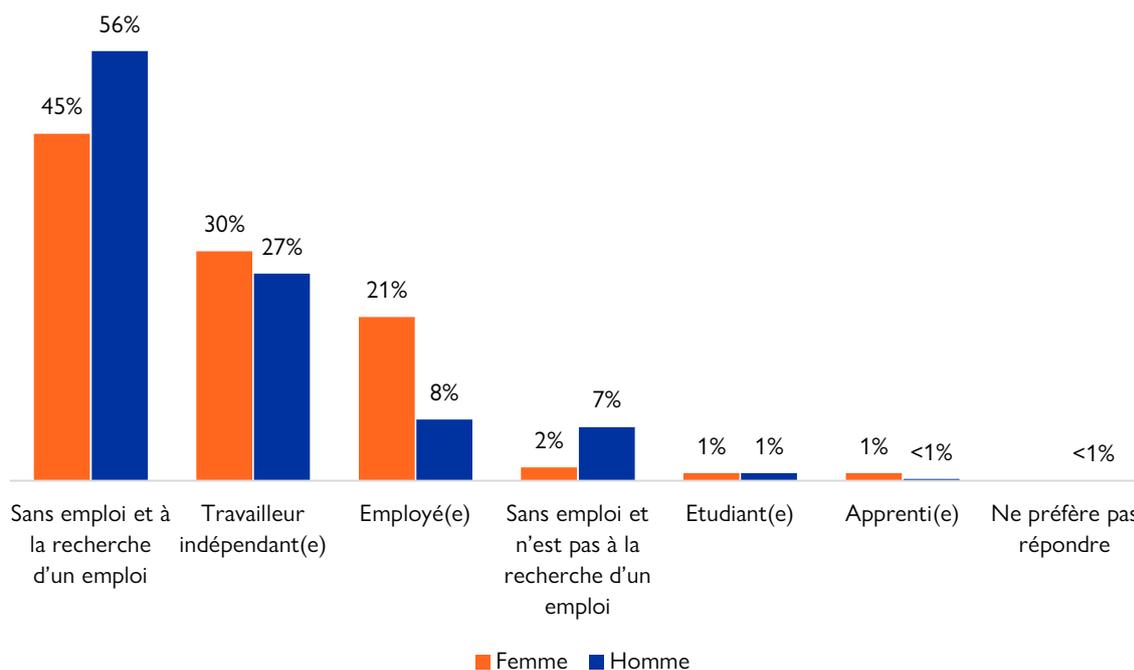
Graphique 6: Niveau d'éducation des migrants enquêtés par sexe



## 2. STATUT PROFESSIONNEL

La mobilité des migrants est souvent en grande partie motivée par le manque d'emploi ou de travail non-stable dans le pays de départ, poussant les jeunes à la migration vers des pays ayant de potentialités économiques importantes. Ainsi, au cours de cette période, la majorité des migrants enquêtés étaient sans emploi et à la recherche de travail (54%). En plus de cette catégorie, une proportion importante de travailleurs indépendants a été observée au cours de ce trimestre (28%). La mobilité de ce type de profession pourrait s'expliquer par la faible rentabilité des activités exercées dans le pays de départ et des perspectives professionnelles favorables dans le pays de destination. Les employés ont représenté 11 pour cent au cours de cette période.

Graphique 7: Migrants enquêtés, par sexe, selon le statut professionnel



Les migrants dans la catégorie sans emploi et à la recherche d'un travail ont en majorité un âge compris entre 20 et 30 ans quel que soit leur sexe. Cependant, au sein de la même catégorie professionnelle, la tranche d'âge 31 à 40 ans est plus représentée chez les hommes (19%) que chez les femmes (8%), contrairement aux moins de 20 ans qui représentent 14 pour cent chez les femmes sans emploi et cherchant un travail, et seulement 4 pour cent chez les hommes.

## II. PARCOURS MIGRATOIRES

Cette section fournit des informations sur les raisons de déplacement des migrants, leur résidence avant le départ, leur destination finale ainsi que les modalités de déplacement des migrants enquêtés au cours de ce trimestre.

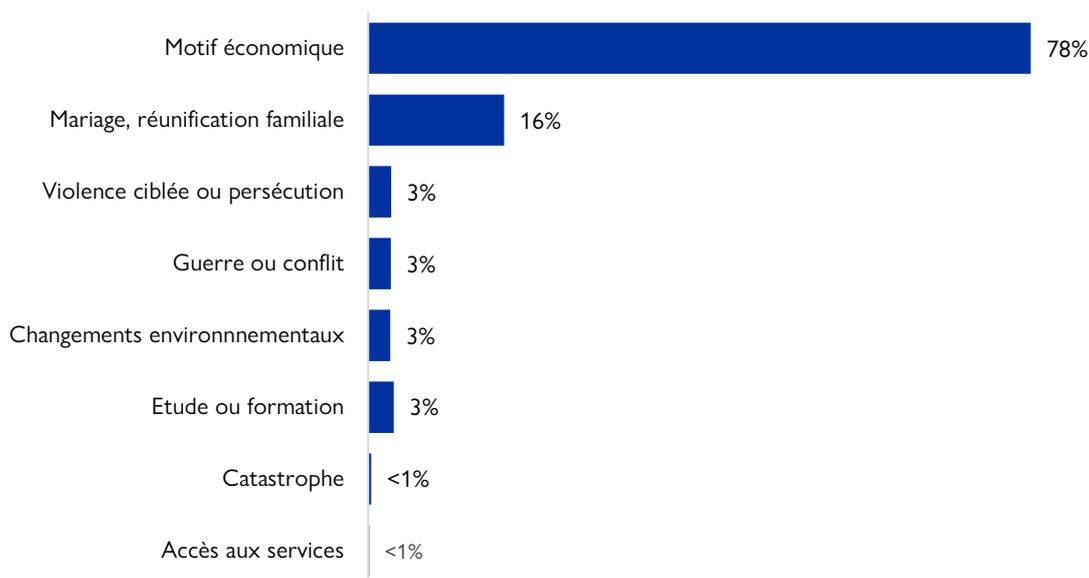
### A. MOTIFS DE MIGRATION

Les motivations qui engendrent la décision de migrer sont souvent complexes et multiples. Ce qui amène de ce fait à prendre en considération certaines conditions rencontrées dans le lieu d'origine, les aspirations socio-culturelles et la perception des alternatives à la migration. Dans les données des

enquêtes de cette période, les facteurs économiques ressortent comme la raison centrale de migration (78%). Ce motif a été la principale raison chez les hommes migrants (78%) et chez les femmes migrantes (83%). Ces facteurs économiques ont des facettes multiples et diverses que sont, entre autres, la recherche d'emploi ou de moyen de subsistance (80%), les migrations d'affaires (11%) et les activités agropastorales (6%). Quelles que soient les nationalités observées au cours de la période, les raisons économiques sont à la base de la décision migratoire de la majorité.

Ces migrants économiques étaient principalement des personnes qui n'avaient pas d'emploi et étaient à la recherche de travail (64%), des travailleurs indépendants (28%) et des employés (7%). Ces résultats laissent croire que certains migrants se trouvaient dans une situation de précarité d'emploi ou dans une insuffisance de revenus de leurs emplois, souvent dans des secteurs informels.

Graphique 8 : Motif de migration (choix multiples)



La migration motivée par les visites familiales ou mariages (16%) est fortement remarquée chez les migrants de retours volontaires. Ce motif a considérablement été évoqué par les migrants enquêtés aux FMP de Heremakono (37%) et de Gogui (18%). Cette situation témoigne les mouvements saisonniers entre le Mali et le Burkina ou le Mali et la Mauritanie. Cette migration pour le mariage ou la réunification familiale est remarquable chez les ressortissants du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria, de la Guinée Conakry, du Ghana, du Bénin, du Sénégal, du Niger et du Mali.

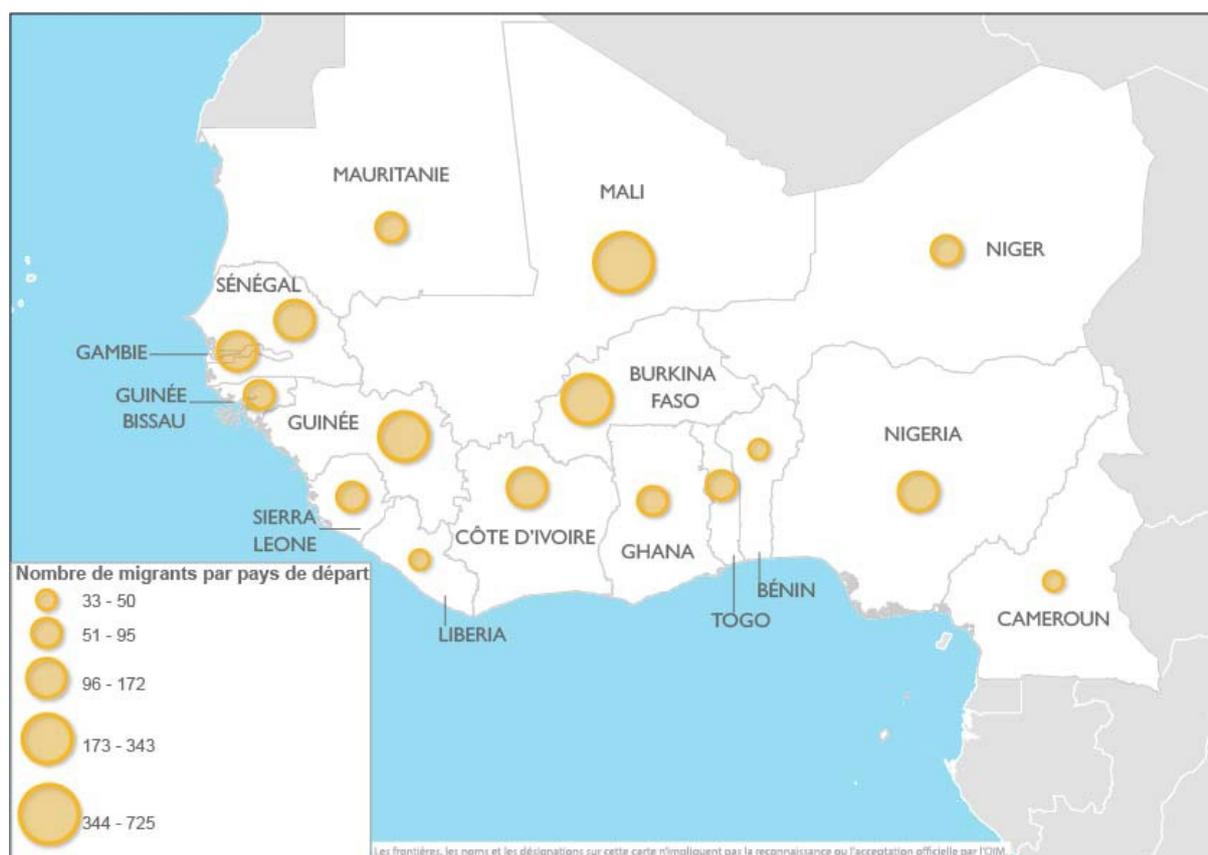
La guerre, les conflits, la violence ciblée et les changements de l'environnement sont des phénomènes qui touchent plusieurs localités de la zone du Liptako Gourma, entraînant des déplacements de la population à l'interne et hors des pays d'origine. Ces raisons sont statistiquement liées à l'aspect économique, car ces actes et phénomènes de destruction de la zone, créent un vide économique dans la région où vivent les migrants, ce qui engendre la migration vers d'autres localités au sein ou en dehors des pays d'origine des migrants. Les migrants touchés par les violences ou les persécutions (3%) résidaient principalement au Mali (42%), au Burkina Faso (33%), au Nigéria (5%), au Niger (5%) et au Liberia. La guerre ou le conflit (3%), depuis ces dernières années, est devenue une cause de migration dans certains pays de résidence des migrants. Ces pays ont été au cours de cette période le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigéria et le Soudan.

Le changement climatique devient de plus en plus une cause de déplacement de la population. Dans les analyses des données, 31 pour cent des migrants enquêtés ont affirmé avoir remarqué un changement important lié à l'environnement au cours de ce trimestre. Les différents événements observés étaient principalement la sécheresse (35%), la dégradation des sols (24%), la désertification (17%) et l'inondation (11%). Ces événements ont négativement affecté les conditions de vie et contribué à la décision de migration de 75 pour cent de migrants ayant remarqué un changement environnemental. Les principaux pays de résidence de ces migrants étaient le Mali (40%) et le Burkina Faso (14%), touchés principalement par la sécheresse, la désertification et la dégradation des sols et les feux de brousse. A ceux-ci s'ajoutent la Guinée Conakry (13%), le Sénégal (5%) et la Côte d'Ivoire (5%) touchés principalement par la dégradation des sols, les inondations et les pluies torrentielles.

## B. PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE

Le paramètre de pays de résidence habituelle est important dans la compréhension du départ des migrants, car il peut être un facteur déterminant dans leur décision. Depuis plus d'une décennie, plusieurs pays subsahariens font face à des crises politico-économiques multiples. La durabilité et les effets de ces crises ont un impact considérable sur les conditions de vie des populations.

Globalement, au cours de cette période, les migrants interrogés résidaient principalement au Mali (28%) ou dans ses pays frontaliers tels que le Burkina Faso (13%), la Guinée Conakry (12%), la Côte d'Ivoire (7%), le Sénégal (5%), la Mauritanie (4%) et le Niger (3%). A ceux-ci s'ajoutent d'autres pays, non-frontaliers du Mali, à savoir la Gambie (6%), le Nigéria (5%), la Guinée Bissau, le Togo, la Sierra Léone, le Ghana et le Bénin.



Carte 5 : Pays de résidence des migrants enquêtés

Les migrants résidant au Mali étaient principalement de Kayes (26%), de Ségou (19%), de Koulikoro (14%), de Mopti (10%), de Sikasso (8%), de Gao (4%) et du district de Bamako (18%).

Les Burkinabè résidaient principalement dans les régions du Centre (47%), du Centre-Ouest (14%), du Centre-Nord (14%) et du Nord (6%). Les résidents de la Guinée venaient principalement des villes de Conakry (42%), de Kankan (16%), de Mamou (16%), de Nzérékoré (8%), de Kindia (7%) et de Labé (5%). Les migrants de la Gambie résident en majorité à Banjul (76%),

Quant à ceux résidant en Mauritanie, principalement des migrants de retour observés au Mali, venaient des localités de Nouakchott (67%), de Dakhlet-Nouadhibou (9%) et de Tagant (5%).

### **C. DESTINATION DES MIGRANTS**

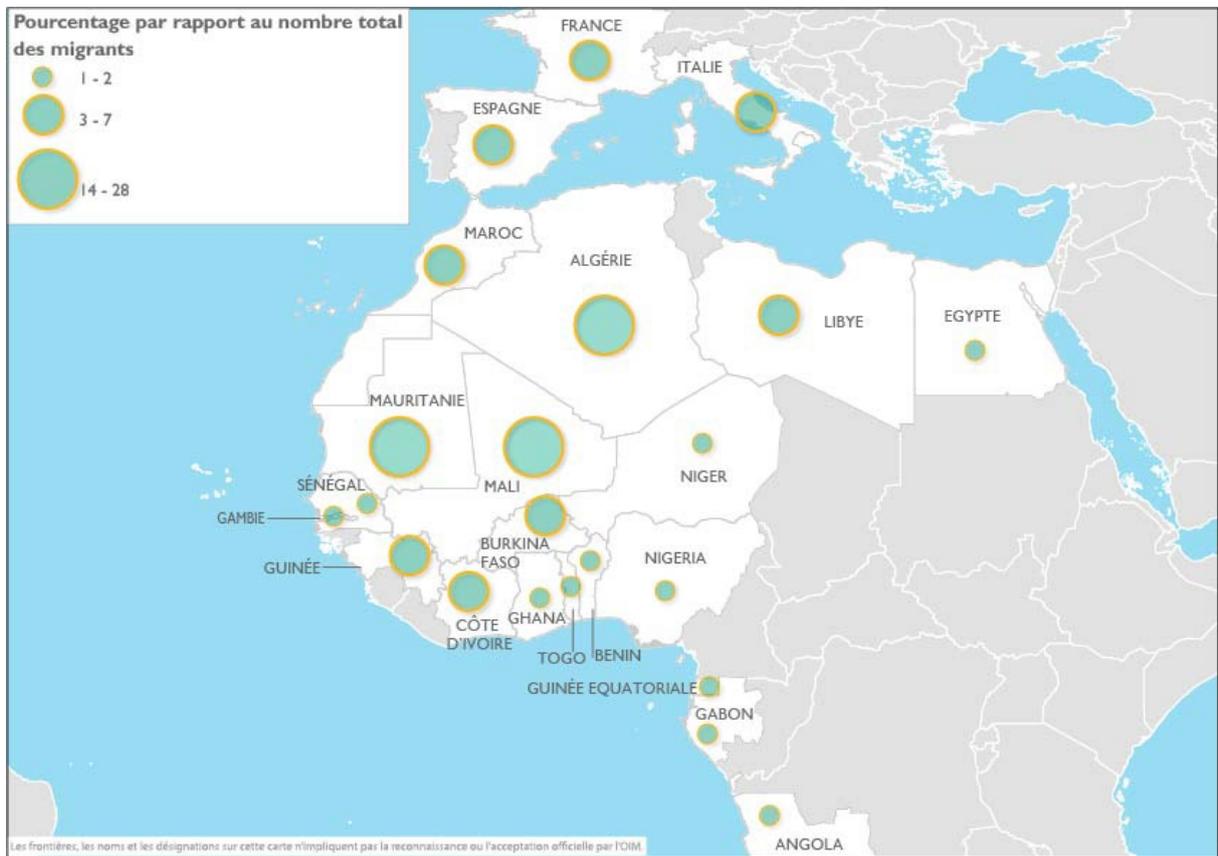
Le choix du pays de destination est primordial dans la décision de migration des individus. Ce choix est généralement basé sur les échos d'opportunités économiques rentables ou la facilité d'accéder à un travail qui sont reçues à travers les réseaux sociaux, les amis, familles et connaissances installées ou retournées de ces localités. Au cours de cette période, chacun des principaux pays de destination présente des caractéristiques économiques qui attirent les ressortissants de la région.

Il s'agit du Mali, choisi par 27 pour cent des migrants enquêtés, d'une part pour des migrations saisonnières dans les sites d'orpillages ou d'autre part des activités économiques dans la capitale du pays. Depuis plusieurs années, les sites d'orpillages situés dans les régions du sud, de l'ouest et du nord du pays attirent beaucoup de migrants de la région, notamment les ressortissants du Burkina Faso, du Nigéria, du Niger, du Togo et du Bénin. Ces migrants ont été observés dans les FMP de Heremakono, Benena, Kayes et Gao. D'autre part, nous avons les migrants de retour dans le pays, notamment pour des visites familiales quittant ainsi l'Algérie, les pays d'Europe (Espagne, Italie), la Mauritanie, le Bénin et le Togo. Ils sont enregistrés dans les FMP de Heremakono, de Gogui et de Gao.

A cela s'ajoute, le choix des pays du Maghreb (26%), notamment l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte qui sont à la fois des pays de destination et de transit pour accéder à l'Europe. Cette migration vers les pays de l'Europe a été explicitement évoquée par 12 pour cent des migrants enquêtés au cours de ce deuxième trimestre de l'année 2023. Ces pays sont sollicités par les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Enfin, le choix de la Mauritanie, destination privilégiée des ressortissants du Mali et de la Côte d'Ivoire, est principalement motivé par la forte présence de la diaspora de ces deux pays et aussi les opportunités de main d'œuvre en Mauritanie. La majorité des migrants passent alors par le FMP de Gogui, situé dans la région de Kayes.

Cependant, une relation existe entre le choix de destination des migrants et un ensemble de variables. Ces variables sont l'âge, le niveau d'instruction, la nationalité et le lieu de résidence. Dans les enquêtes de cette période, il ressort que, plus les migrants sont scolarisés, plus ils souhaitent se rendre dans les pays d'Afrique du Nord ou d'Europe. Mais ils sont très peu ou pas scolarisés lorsqu'ils décident de se rendre dans les pays d'Afrique de l'Ouest, principalement le Mali. Aussi, les migrants ayant un âge avancé (plus de 40 ans) se rendent le plus souvent dans des pays non-loin de leur pays d'origine.



Carte 6 : Destination des personnes enquêtées

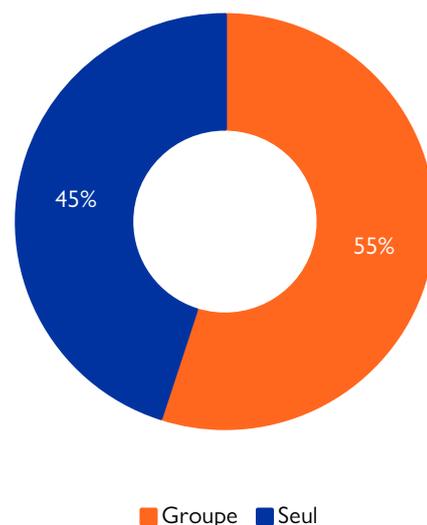
## D. MODALITÉS DU VOYAGE

La majorité des migrants enquêtés au cours de cette période avait effectué au moins une semaine de trajet avant d'atteindre le point de suivi où ils ont été enregistrés. Au cours de cette période, un peu plus de la moitié (55%) des migrants enquêtés voyageaient en groupe, dont la majorité (81%) se déplaçaient avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille. Ce voyage en groupe a été majoritairement noté dans les FMP de Tombouctou et de Heremakono.

Cependant, les migrants saisonniers burkinabé sont généralement des ressortissants de la même localité ou des localités voisines qui décident le plus souvent de se rendre ensemble dans les sites d'orpaillages au Mali. Il y a aussi les groupes de migrants de retour volontaire ou forcé, notamment les Guinéens, les Maliens ou les Ivoiriens transitant par le FMP de Heremakono.

Pour les migrants transitant par Tombouctou, la modalité de voyage en groupe, est le fait qu'ils sont généralement accueillis par des passeurs qui les rassemblent dans un lieu avant le départ. Ces moments d'attentes qui peuvent durer plusieurs jours, permettent aux migrants de tisser un lien qui pourra leur

Graphique 9 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe ? »



permettre par la suite de s'entraider au cours du trajet où demeurent de nombreux risques de violences, d'abus et d'exploitation avant d'atteindre leur destination souhaitée.

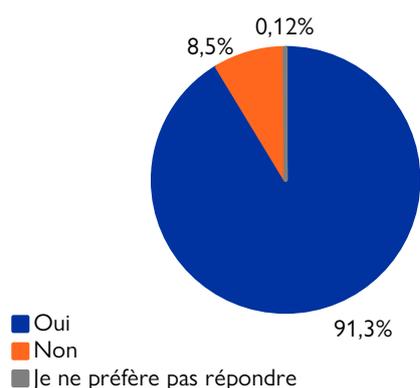
### III. VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION

Les formes d'exploitations les plus souvent signalées au Mali sont le travail forcé des enfants dans le domaine du travail domestique et dans les sites miniers, la mendicité des enfants, l'exploitation sexuelle et la prostitution forcée des femmes et des jeunes filles. En plus de ceci, s'ajoutent le conflit et la crise humanitaire qui occupent presque les deux tiers du pays, lesquels ont, par ailleurs, généré de nouvelles formes de traite à savoir l'exploitation des enfants associés aux groupes armés et la traite de migrants.

Cette section analyse les informations collectées auprès des migrants en transit dans les différents FMP, sur l'organisation et la facilitation du voyage, le travail effectué au cours du trajet, et la situation de la traite des êtres humains et autres pratiques d'exploitation subies durant le voyage.

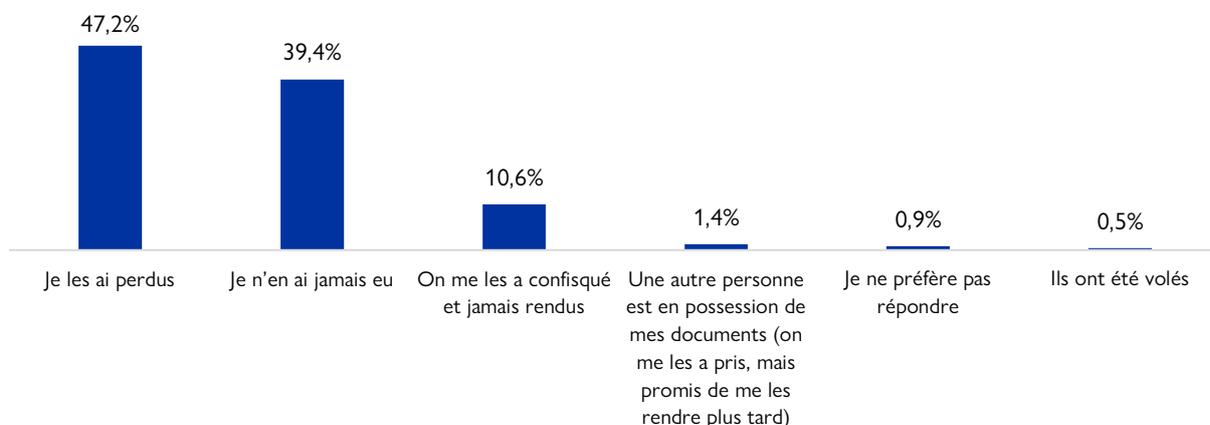
Au cours de ce deuxième trimestre, parmi les individus interrogés, une proportion non négligeable de migrants (9%) n'était pas en possession de leurs documents d'identité au moment de l'enquête. Cette proportion représentait 21 pour cent chez les Bissau Guinéens, 21 pour cent chez les Nigériens et 19 pour cent chez les Sierra Léonais.

Graphique 10 : Possession de documents de voyage



La confiscation du document d'identité ou de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination est assimilée à une forme d'abus sur la personne et une contrainte sur sa liberté de mouvements. En effet, 11 pour cent des individus n'ayant pas de document ont affirmé qu'ils leur avaient été confisqués sans retour. Cette proportion représentait 16 pour cent chez les femmes interrogées et 9 pour cent chez les hommes.

Graphique 11 : Raisons de non-possession de documents d'identité



L'enquête a permis d'avoir également un aperçu sur les conditions de travail forcé et obligatoire auxquelles certains migrants étaient exposés au cours d'une certaine étape de leur voyage.

En effet, au cours de ce trimestre, 2 pour cent de migrants ont affirmé avoir travaillé sans recevoir la rémunération attendue. Les principaux pays de transit dans lesquels les migrants ont travaillé sans avoir leur paiement attendu étaient le Mali (57%) et l'Algérie (26%).

Les principaux secteurs d'activités touchés par ce type d'exploitation étaient les activités de ménages (26%), l'exploitation minière et carrière (15%), les services d'hébergement et de restauration (15%), la construction des Bâtiments et Travaux Publics (13%) et l'agriculture (9%).

Cependant, il est à noter que les migrants qui ne possédaient pas de document d'identification étaient plus exposés à l'exploitation de travail sans rémunération. Cette proportion était de 14 pour cent dans cette catégorie au cours de ce trimestre.

Parmi les migrants ayant travaillé contre leur gré (2%), 83 pour cent n'ont pas reçu de paiement après leur travail.

De même, les migrants dont les documents d'identification ont été confisqués par d'autres personnes ont été plus concernés par le travail forcé au cours de ce trimestre.

## CONCLUSION

Ce rapport résulte de l'analyse des données de l'enregistrement de flux de migrants et des enquêtes individuelles effectuées par la DTM auprès des migrants transitant par les différents points de suivi de flux du Mali au cours du deuxième trimestre de l'année 2023. Il convient de noter que les flux migratoires ont connu une baisse de 6 pour cent par rapport au trimestre précédent. Cette diminution concerne aussi bien les flux sortants et entrants du Burkina Faso.

Quant aux enquêtes FMS, elles ont permis de regrouper des migrants ayant des caractéristiques similaires qui sont entre autres les parcours migratoires, les conditions de voyage, les profils sociodémographiques et socioéconomiques.

De ce fait, dans un premier temps, les migrants maliens observés au point de suivi de Gogui, généralement mariés et âgés de 31 à 54 ans, en mouvement vers ou en provenance de la Mauritanie étaient majoritairement des employés avant d'entreprendre leur voyage. Ce groupe de migrants dont la plupart avait un niveau d'éducation coranique, se déplaçait principalement seul, pour des raisons d'ordre économique.

En deuxième partie, le départ et le retour de la migration saisonnière au Mali sont principalement composés des ressortissants du Burkina Faso, du Nigéria, du Togo, du Niger et du Mali qui passent par les FMP de Heremakono à la recherche d'emploi ou pour les activités agricoles. Ces migrants étaient principalement des travailleurs indépendants avant d'entreprendre leur voyage.

Enfin les migrants enregistrés au FMP de Tombouctou migraient en groupes vers l'Algérie et la Mauritanie. Ces groupes étaient majoritairement dominés par les Guinéens, les Ivoiriens, les Gambiens et Sierra Léonais au cours de cette période.

Ces différents résultats témoignent du fait que le Mali soit l'une des principales routes empruntées par les migrants en Afrique de l'Ouest. En effet, la diversité des nationalités observées, des routes empruntées, des pays de provenance et de destination, démontre la place prépondérante qu'occupe le Mali dans les mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les problématiques de la traite des personnes, du trafic de migrants, des vulnérabilités, ainsi que de l'insécurité croissante observée sur les routes migratoires auxquelles sont exposés les migrants restent des facteurs sur lesquels peu d'informations sont fournies. La forme d'exploitation principale observée au cours de ce trimestre était le travail forcé des migrants. Ce type d'exploitation est fortement lié à la non-possession de documents d'identification par le migrant, qui l'expose au risque d'abus. Ainsi, le renforcement des mécanismes d'assistance et de sensibilisation des migrants tout au long des principaux axes migratoires, reste une priorité et un énorme défi pour les acteurs intervenant dans la migration.

Aussi, bien que le changement climatique soit un facteur de la migration au cours de ce trimestre, il semble être statistiquement lié au motif économique. Il serait alors intéressant d'analyser dans les prochaines opérations d'expliquer le type de lien existant entre les aspects économiques et les phénomènes environnementaux.